

Ecole
Maternelle.

MAIRIE DE CHATILLON SUR CHALARONNE.

--
Femme de
charge.

A R R E T E :

--
Nomination
Vve MANON.

=o=

NOUS, Maire de Chatillon sur Chalaronne ;

Vu la Loi du 5 Avril 1884, art. 88 ;
Vu la démission de Mme Vve PROBEL, femme de charge à l'Ecole
Maternelle ;

A R R E T O N S :

ART. I.- Mme Veuve MANON, née SIBELLE Marie Benoite,
demeurant audit Chatillon où elle est née le 10 Novembre 1864
est nommée femme de charge à l'Ecole Maternelle, en remplace-
-ment de Mme Vve PROBEL, démissionnaire.

ART. 2.- Son entrée en fonctions est fixée, comme défaut
elle a été, au 1er Novembre 1932.

Chatillon sur Chalaronne, le 30 Décembre 1932.

Le Maire ,

VU pour accord de réception
Bourg, le 4 Janvier 1932
Le Préfet

Pour le Préfet,
Le Chef du Cabinet

Gumpou



[Signature]